

LES TALIBANS DE L'ÉCOLOGIE SONT AUSSI TALIBANS DES CULTURES AUTOCHTONES

B. Besche-Commenge
25 août 2007

Dans leur fanatisme du « sauvage » et des espèces « emblématiques », « charismatiques » dit l'écologue américaine Ivette Perfecto, les talibans de l'écologie sont aussi talibans des cultures.

Dans les Alpes comme dans les Pyrénées, en France comme en Espagne, leur obsession du sauvage à tous prix est au fond une forme de fainéantise ! Il est vrai qu'il est plus compliqué, moins "payant" médiatiquement et pour son propre ego, d'agir pour ces deux inquiétudes essentielles des scientifiques: l'érosion mondiale des biodiversités agricoles et ordinaires.

S'agiter, se faire mousser, acquérir un statut autour de Nounours ou du si gentil petit loup, je le reconnais, c'est plus valorisant que de s'intéresser aux micros organismes, aux vers de terre, ou, pire, aux vaches, cochons, brebis, sans parler de ces vilains êtres humains, tous "bouffeurs" de nature, qui vont avec ces animaux là!

Tout cela ne serait qu'anecdotique si, en fait, des réalités bien plus graves et dangereuses ne gisaient sous l'apparence un peu ridicule de cette façon d'aborder les problèmes. Cela peut étonner a priori : mais l'une de ces gravités concerne la dimension culturelle liée au discours de nos talibans de l'écologie (rien à voir bien sûr avec l'écologie, la vraie, celle des écologues).

Pour l'ours, le loup, on sait comment les « moyens de protection » que nos talibans ne cessent de ressasser (ce qui est grave), et que promeuvent nos gouvernants successifs et de toute couleur (ce qui est encore plus grave) sont en contradiction totale avec :

- les nécessités zootechniques et de préservation des prairies d'altitudes qui depuis des siècles au moins conduisent hommes et troupeaux à fonctionner en montagne de façon tout à fait différente (voir <http://www.pyrenees-pireneus.com/Pastoralisme-Hier-Demain.pdf> et <http://www.pyrenees-pireneus.com/Pastoralisme-DiagnosticPastoral-Vunerabilite-ExpAlpin.pdf>)

- l'enquête historique qui montre, justement, que ces façons de faire vivre en harmonie et bétail et milieu, sont très anciennes et n'ont jamais été celles que préconisent gouvernants et talibans de l'écologie (voir <http://www.pyrenees-pireneus.com/Pastoralisme-SytemeSurveillance1.pdf>)

La contradiction ne se limite pourtant pas à ces aspects que certains pourraient considérer comme trop techniques, basement matériels. Alors que la France en janvier 2005 vient d'accueillir sur son territoire, au siège de l'UNESCO, la récente conférence « Biodiversité – Science et Gouvernance », cette façon d'envoyer aux poubelles les savoirs et pratiques anciennes des éleveurs de nos montagnes entre en contradiction totale avec l'un des axes majeurs des missions que se donne le même UNESCO !

On lira ci-dessous l'intervention récente de M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de cet organisme international, à l'occasion de la « *Journée internationale des peuples autochtones du monde* », le 9 août 2007. Fondé sur des Actes précis adoptés par la Communauté Internationale, l'essentiel de son intervention consiste à souligner la nécessité de préserver, respecter, développer ces savoirs dit traditionnels, à la fois pour leur dimension culturelle mais aussi parce qu'ils sont les garants du respect de la biodiversité, et des « *composantes essentielles du développement durable de notre planète* ».

Quand on lit alors ceci dans le document 2007 intitulé « *Programme de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées - Mesures d'accompagnement* »:

« **Aide au gardiennage permanent et au regroupement**

Un troupeau dispersé est plus vulnérable aux attaques d'ours car il peut difficilement être protégé. Un appui financier est proposé pour la mise en place d'une conduite diurne du troupeau « par quartier » avec regroupement géographique des animaux, et regroupement nocturne quotidien du troupeau. L'objectif est de répondre à la fois à une demande de gestion fine des estives, une gestion de qualité du troupeau, ainsi qu'une protection de celui-ci contre les attaques d'ours »,

quand on sait comment à l'inverse, tout le système de pâturage et d'entretien des pelouses dans les Pyrénées repose depuis au moins des centaines d'années sur la dispersion de petits troupeaux dispersés, en gascon les *escabots* pour les brebis,

quand on sait comment ce système et celui qui a créé et qui garantit la conservation de la biodiversité de ces espaces souvent immenses ...

on ne peut alors que s'interroger: qui a tort, M. Koïchiro Matsuura lorsqu'il affirme la nécessité de préserver les cultures porteuses de tels savoirs et garantes de la préservation des milieux concernés, ou la DIREN et le Ministère qui, bien que le siège de l'UNESCO soit à Paris, fait très exactement l'inverse, ardemment soutenu par des talibans qui, de fait, en deviennent aussi talibans culturels ?

Ce ne sont certes pas les bouddhas de Bamiyan que ces talibans hexagonaux font sauter, mais leur obstination à promouvoir des fonctionnements absurdes, dans des domaines dont ils ignorent tout, est hélas de même nature et risque de conduire, si on leur laisse le champ libre aussi impunément que depuis quelque temps, à cet assassinat des cultures autochtones, que l'UNESCO, donc la France comme tous les autres Etats, cherche par ailleurs à préserver et à enrichir.

Belle logique et belle réussite !

(En bleu, traduction du discours. En gras quelques passages clés. La traduction de « indigenou » par « autochtone » est la traduction officielle dans les textes internationaux concernant ces problèmes– B. Besche-Commenge)

MESSAGE FROM MR KOÏCHIRO MATSUURA, DIRECTOR-GENERAL OF UNESCO, ON THE OCCASION OF THE INTERNATIONAL DAY OF THE WORLD'S INDIGENOUS PEOPLE

JOURNEE INTERNATIONALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES DU MONDE, 9 AOUT 2007

MESSAGE DE M. KOÏCHIRO MATSUURA, DIRECTEUR-GENERAL DE L'UNESCO, A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES PEUPLES AUTOCHTONES DU MONDE.

Indigenous knowledge systems represent an invaluable and irreplaceable resource and a critical component of sustainable development. The worldviews of most indigenous peoples, which recognize the inextricable links between culture and nature, clearly resonate with UNESCO's efforts to protect and promote cultural as well as biological diversity. This is a matter of growing concern to many indigenous communities around the world and constitutes the essence of their recent call for "development with identity".

Les savoirs autochtones représentent une ressource inestimable et irremplaçable, ils sont une composante essentielle du développement durable. A travers leur conception du monde, de nombreux peuples autochtones établissent un lien indissoluble entre culture et nature ; ces conceptions du monde sont **en parfaite harmonie avec les efforts de l'Unesco pour protéger et promouvoir la diversité aussi bien culturelle que biologique.** Il s'agit là d'une question centrale pour le développement de nombreuses communautés autochtones sur la planète, elle constitue l'essence même de leur récent appel pour « le développement dans le respect des identités ».

The International Day of the World's Indigenous People provides an excellent opportunity for the international community to reflect on indigenous peoples' perspectives and aspirations, especially on how they relate to the sustainable development of our planet.

La « Journée Internationale des peuples autochtones du monde » est une excellente occasion pour la communauté internationale de s'intéresser et de **réfléchir aux aspirations et aux perspectives d'avenir de ces populations autochtones, en particulier à leur relation avec le développement durable de notre planète.**

Safeguarding intangible heritage, particularly through the transmission of indigenous knowledge systems and cultural expressions, is inextricably linked to issues of land use, natural resource management and tangible heritage conservation. This has been recognized by the UN Permanent Forum on Indigenous Issues, which devoted this year's session in May to the theme of indigenous communities' rights to "lands, territories and natural resources" – a contentious issue with far-reaching economic and social implications. The various activities spearheaded by UNESCO in areas of cultural landscapes, sacred sites, water, and participatory mapping of indigenous cultural resources reflect the Organization's concern for this timely question. Moreover, to date, more than 55 "cultural landscapes" from some 35 countries are inscribed on UNESCO's World Heritage List.

Sauvegarder cet héritage immatériel, assurer notamment la transmission des systèmes de connaissance autochtones et leur expression culturelle, sont des nécessités indissolublement liées à la question de l'utilisation des sols, à la gestion des ressources naturelles, et à la conservation des réalités matérielles dont nous sommes les héritiers. Ce lien a été reconnu par le Commission Permanente des Nations Unies sur les problèmes des peuples autochtones. Elle a consacré sa session de mai au thème suivant : **les droits des communautés autochtones sur « les ressources naturelles, les sols et les territoires » - problème conflictuel, aux implications sociales et économiques très importantes.** L'implication de l'UNESCO dans cette très actuelle problématique est clairement visible dans les divers actions de pointe qu'elle impulse dans plusieurs domaines: paysages culturels, sites sacrés, eaux, mise en oeuvre concrète et participative des savoirs autochtones sur le milieu. A ce jour, plus de 55 « paysages culturels » dans quelque 35 pays sont inscrits sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco.

However, UNESCO's most unique contribution towards enhancing the worldwide visibility of indigenous issues lies in its standard-setting activity. The UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity, adopted in 2001, specifically refers to the rights of indigenous peoples (Article 4), and the Declaration's action plan calls for "respecting and protecting traditional knowledge, in particular that of indigenous peoples"; and "recognizing [its] contribution, particularly with regard to environmental protection and the management of natural resources, and fostering synergies between modern science and local knowledge".

Mais, au delà de ces sites exceptionnels, la contribution essentielle de l'UNESCO pour accroître la visibilité mondiale des réalités autochtones, réside dans son action quotidienne en leur faveur. Adoptée en 2001, la **Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle de l'UNESCO** fait particulièrement référence aux droits des peuples autochtones (**Article 4**), et le plan d'action qu'elle définit **appelle à « respecter et protéger les savoirs traditionnels, en particulier ceux des peuples autochtones », et à « reconnaître leur contribution notamment à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'à promouvoir des synergies entre les sciences modernes et les savoirs locaux ».**

UNESCO Member States have subsequently adopted two legally binding international treaties, which likewise promise to have a positive impact for indigenous peoples. The 2003 Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage, which entered into force in April 2006, bears particular significance on this International Day. The Convention's preamble reminds us not only that intangible cultural heritage is a mainspring of cultural diversity and a guarantee of sustainable development, but specifically refers to the important role of the world's indigenous communities in the production, safeguarding, maintenance and re-creation of intangible cultural heritage. We are very pleased by the progress made over the past year by the first sessions of the governing bodies of the Convention – the General Assembly of the States Parties and the Intergovernmental Committee – in the preparation of the complex operational guidelines that will bring this important treaty into practical operation.

Les Etats Membres de l'UNESCO ont ensuite adopté **deux traités internationaux contraignants** qui devraient avoir eux aussi d'importantes conséquences positives pour les peuples autochtones. Ce fut d'abord **en 2003, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, entrée en vigueur en avril 2006** : elle présente une importance significative en cette Journée Internationale. Son préambule ne se contente pas de nous rappeler que cet héritage immatériel est un élément clef de la diversité culturelle et une garantie pour le développement durable, il fait aussi référence au **rôle essentiel des communautés autochtones mondiales dans la production, la sauvegarde et l'incessante création du patrimoine culturel immatériel**. Par rapport aux années antérieures, nous sommes vraiment satisfait des progrès accomplis lors des premières sessions des instances de pilotage de cette Convention – Assemblée Générale des Etats Membres et Comité Intergouvernemental – dans la préparation de la complexe directive qui permettra de mettre en pratique cet important Traité.

Regarding the second normative instrument, the 2005 Convention on the Protection and Promotion of the Diversity of Cultural Expressions, another landmark has been achieved with the convention's entry into force in March of this year. Indeed, this event fulfils item 14 of the Programme of Action for the Second International Decade of the World's Indigenous People (2005-2014), which encourages all relevant actors to work towards the adoption and ratification by States of the convention "to ensure the right of indigenous peoples to create and disseminate in a fair environment their cultural goods and services, and their traditional expressions, so that they might benefit from them in the future". The Conference of Parties, the supreme body of the Convention, convened for the first time in June of this year, and the Intergovernmental Committee this December, will begin drawing up the operational guidelines designed to ensure the most efficient implementation of the treaty.

Le second instrument normatif fut, **en 2005, la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**, et une autre étape a été franchie avec l'entrée en vigueur de cette convention en mars de cette année. En effet, cet événement répond à l'item 14 du Programme d'Action de la seconde décennie internationale des peuples autochtones du monde (2005-2014). Cet item encourage tous les acteurs concernés à agir pour que les Etats adoptent et ratifient cette Convention « à **garantir le droits des peuples autochtones à créer et propager dans un environnement favorable leurs biens et services culturels, ainsi que leurs formes d'expression traditionnelles, afin qu'ils puissent continuer à en bénéficier dans le futur** ». La Conférence des Parties, instance suprême de la Convention, convoquée pour le première fois en juin de cette année, et le Comité intergouvernemental, convoqué lui en décembre, auront pour mission de mettre au point la directive pratique chargée d'organiser de la façon la plus efficace possible la mise en œuvre du Traité.

It is worth recalling that these two instruments, together with the well-known World Heritage Convention of 1972, constitute the foundation of UNESCO's legal framework to safeguard all aspects of cultural diversity.

Il est nécessaire de rappeler que ces deux Conventions, jointes à la bien connue « World Heritage Convention » (Convention pour l'Héritage Mondial), constituent les fondations du réseau légale de l'UNESCO pour la sauvegarde de toutes les formes de diversité culturelle.

UNESCO also attributes great importance to promoting multilingualism and protecting endangered languages, a fundamental issue for most indigenous communities. At present, the number of indigenous peoples in the world is estimated at between 300 and 350 million individuals, representing approximately 5 per cent of the total world population. Yet, they account for more than 5,000 languages in over 70 countries on six continents; that is, nearly 75 per cent of all languages believed to exist.

L'Unesco attache aussi une grande importance à la promotion du multilinguisme et à la protection des langues en danger, un problème fondamental pour beaucoup de communautés autochtones. A l'heure actuelle, les populations autochtones dans le monde sont estimées entre 300 à 350 millions de personnes, elles représentent environ 5% de la population mondiale. Elles comptent encore plus de 5000 langues dans plus de 70 pays sur les six continents, c'est à dire près de 75% des langues estimées sur la planète.

Indigenous languages serve to transmit cultural systems and express world views, identities and specific characteristics of entire communities. In addition, they convey irreplaceable traditions, knowledge, and know-how. However, their survival is coming under increasing threat in the twenty-first century owing to various processes linked to modern lifestyles as well as insufficient support for their protection and promotion. Experts tell us that over half of all languages are endangered in today's increasingly globalized world.

Les langues autochtones servent à la transmission de systèmes culturels, elles expriment des conceptions du monde, des identités, et des caractéristiques spécifiques pour des communautés entières. Elles traduisent et **transmettent des traditions irremplaçables, des connaissances, et des façons de faire**. Et pourtant, leur survie se trouve de plus en plus menacée au XXI^e siècle en raison de divers processus tous reliés aussi bien au style de vie moderne qu'au soutien insuffisamment favorable à leur protection et leur promotion. Les experts nous préviennent que plus de la moitié de ces langues sont en danger dans notre monde de plus en plus globalisé.

In its efforts to protect endangered languages, UNESCO has launched numerous noteworthy initiatives, such as the UNESCO Atlas of the World's Languages in Danger of Disappearing, the 2003 Recommendation concerning the Promotion and Use of Multilingualism and Universal Access to Cyberspace. More recently, several sectors within UNESCO have coordinated language-related programmes culminating in the Organization's new intersectoral strategy to promote linguistic diversity. Finally, the Convention of 2003 recognizes the essential role of language in the expression and transmission of intangible heritage, while the 2005 Convention considers linguistic diversity a fundamental element of cultural diversity.

Dans ses efforts pour protéger ces langues menacées, l'UNESCO a lancé des initiatives notables et nombreuses, notamment son Atlas des Langues du Monde en danger de disparition, et la Recommandation 2003 pour la promotion et l'usage du multilinguisme, ainsi que l'accès universel au cyberspace. Plus récemment, divers secteurs de l'UNESCO ont coordonné des programmes en ce domaine, qui ont culminé avec la Nouvelle stratégie intersectorielle pour la promotion de la diversité linguistique. Finalement, la Convention de 2003 a reconnu le rôle essentiel des langues dans l'expression et la transmission de l'héritage immatériel, tandis que la Convention 2005 considérait la diversité linguistique comme un élément fondamental de la diversité culturelle.

In conclusion, I would like to express my gratitude to UNESCO Member States, indigenous peoples' organizations and the UN Permanent Forum on Indigenous Issues for their increasingly dynamic collaboration at this early stage of the Second International Decade of the World's Indigenous People. I encourage them to continue working hand in hand with UNESCO to successfully mainstream principles of cultural diversity and intercultural dialogue in all development policies and programmes for sustainable development. Such efforts are essential to achieving the objectives of the Second Decade and making the proclaimed vision of "development with identity" a reality.

En conclusion, je voudrais exprimer ma reconnaissance aux Etats Membres de l'UNESCO, aux organisations des peuples autochtones, et au Forum Permanent des Nations Unies sur la question autochtone, pour leur collaboration de plus en plus active à cette étape de la Seconde Décade

Internationale sur les Peuples Autochtones du Monde. Je les encourage à continuer à travailler main dans la main avec l'UNESCO pour créer avec succès un courant favorable à l'intégration des principes de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, dans toutes les politiques et tous les programmes en faveur du développement durable.

De tels efforts sont essentiels si **nous voulons atteindre les objectifs de cette Seconde Décade, et transformer en réalité cette idée que nous proclamons : « le développement en préservant les identités ».**

Auteur : Koïchiro Matsuura

Source : International Day of the World's Indigenous People, 9 August 2007

Site de l'[UNESCO](http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-) : <http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php->

URL ID=34720&URL DO=DO TOPIC&URL SECTION=201.html